

RENSEIGNEMENTS :

=> Lycée Fabert

12 rue Saint-Vincent
57000 Metz
Tél. 03 87 30 03 03
ce.0570054@ac-nancy-metz.fr

=> Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné - Metz Métropole

2 rue du Paradis - 57000 METZ
Tél. 03 87 15 55 50
Fax. 03 87 36 51 08
Conseiller aux études :
fperrin@metzmetropole.fr

Vous souhaitez préparer un baccalauréat Techniques de la Musique ou de la Danse

L'inscription au CRR de Metz Métropole est obligatoire pour l'accès à la filière TMD.

Si vous êtes déjà élève du CRR, vous devez vous signaler auprès de son service scolarité.

Si vous n'êtes pas élève du CRR, vous devez passer un examen d'entrée.

L'admission définitive sera prononcée après instruction du dossier par une commission conjointe CRR / Lycée.

L'affectation au lycée Fabert est conditionnée au respect des procédures d'orientation définies par l'Inspecteur d'Académie.

Au lycée, en classe de SECONDE, vous serez intégrés à une classe de seconde générale et technologique.

L'orientation en classe de PREMIÈRE TMD sera soumise à la décision du conseil de classe, sous réserve d'un avis favorable du Conservatoire à Rayonnement régional de Metz Métropole au regard du niveau instrumental ou chorégraphique de l'élève.

L'accès à la Première TMD reste ouvert à tout élève venant d'une autre seconde et/ou d'un autre lycée et remplissant les conditions requises.



CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ
METZ MÉTROPOLE
2, rue du Paradis - 57000 Metz
Renseignements 03 87 15 55 50
conservatoireanimation@metzmetropole.fr
<http://conservatoire.metzmetropole.fr>



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Culture
Communication

LYCÉE FABERT

&

CONSERVATOIRE DE METZ MÉTROPOLE

Baccalauréat Techniques de la Musique ou de la Danse (TMD)

DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET ARTISTIQUES CONCERTÉES

Année scolaire 2019 / 2020



académie
Nancy-Metz
RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LYCÉE

De la Seconde à la Terminale, le Lycée Fabert offre un ensemble de possibilités de formation, d'enseignement, de pratiques dans les domaines de la musique et de la danse.

Dans un cadre partenarial unique dans l'Académie de Nancy-Metz, le lycée Fabert et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole (CRR) préparent à l'obtention du Baccalauréat Technique de la Musique et de la Danse (TMD).

Ces parcours constituent pour certains une suite possible aux Classes à Horaires Aménagés (CHAM et CHAD) et pour d'autres l'opportunité d'intégrer un cursus original.



En classe de Seconde

Les élèves, musiciens ou danseurs, envisageant la filière TMD sont intégrés à une classe de seconde générale et technologique.

Cette classe de seconde dispose d'un emploi du temps aménagé, sans réduction d'horaires, qui libère plusieurs après-midi dans la semaine pour les cours au conservatoire et le travail scolaire personnel.

En classe de Première et de Terminale TMD

La section TMD prépare au **baccalauréat technologique de la musique ou de la danse**. Enseignement général et enseignement musical ou chorégraphique y prennent une part égale, pour les horaires comme pour les coefficients.

L'enseignement général est assuré au lycée, ainsi que l'histoire de la musique et l'analyse. L'enseignement musical ou chorégraphique est assuré au Conservatoire de Metz Métropole.

Plusieurs après-midi sont libérées dans la semaine pour les cours au conservatoire et le travail personnel.

La section TMD est destinée aux élèves fortement motivés par ce type d'études et justifiant d'un niveau musical ou chorégraphique suffisant.

Cette formation permet une pratique artistique assidue (musique ou danse) tout en assurant la préparation au diplôme du baccalauréat.

Le **baccalauréat TMD** s'adresse en particulier aux élèves désirant poursuivre leurs études dans le domaine artistique mais il permet également la poursuite d'études supérieures post-bac à l'université dans la plupart des filières littéraires (licences de langues, d'histoire, droit, psychologie,...), voire en BTS ou IUT selon le profil demandé.

À l'issue de diverses formations, les métiers de la musique et de la danse peuvent être envisagés :

- Musicien ou danseur professionnel
- Métiers de l'enseignement (DE, CA, DUMI, CAPES, agrégation)
- Métiers de la communication et de la gestion culturelle
- Métiers de l'édition musicale et phonographique
- Lutherie, facture instrumentale

....



Les élèves désirant intégrer la filière TMD doivent **être inscrits au CRR de Metz Métropole** et se signaler auprès du service scolarité **ou** passer un examen d'entrée dès la classe de Troisième ou de Seconde afin d'intégrer le CRR.

Le niveau conseillé est celui de **fin de 2^e cycle ou 3^e cycle de Conservatoire** au regard des compétences attendues en musique et en danse aux épreuves du baccalauréat TMD.

La validation du niveau instrumental ou chorégraphique par le CRR de Metz Métropole et l'admission au sein de cet établissement est une condition préalable nécessaire à l'inscription au Lycée Fabert.

Il conviendra ensuite aux candidats d'indiquer en vœu n° 1 le Lycée Fabert sur leur fiche d'orientation.

Pour les candidatures ne relevant pas du bassin de l'établissement, l'affectation au lycée Fabert ne sera effective qu'après validation par Monsieur le Directeur Académique d'une éventuelle demande de dérogation, dans la limite des capacités d'accueil.

Inscription à l'examen d'entrée au Conservatoire

Cette demande d'admissibilité doit être faite en contactant directement le CRR :

Conservatoire à Rayonnement Régional
Gabriel Pierné - Metz Métropole
2 rue du Paradis 57000 METZ

03 87 15 55 61

Les élèves souhaitant préparer un baccalauréat général et valoriser leur pratique artistique peuvent poursuivre un enseignement musical renforcé au lycée Fabert : *Spécialité Musique* (associable à toute autre spécialité, qu'elle soit plutôt littéraire, scientifique ou économique) ou *Enseignement optionnel Musique*.